

**Zeitschrift:** Freiburger Geschichtsblätter  
**Herausgeber:** Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg  
**Band:** 75 (1998)

**Artikel:** Suzanne de Montenach (1867-1957)  
**Autor:** Meuwly-Galley, Catherine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341025>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SUZANNE DE MONTENACH (1867–1957)

CATHERINE MEUWLY-GALLEY

Née en 1867, Suzanne Galichon, fille du banquier parisien Léon Galichon, épouse Georges de Montenach le 26 novembre 1891. Elle apporte avec elle une immense fortune estimée à 4 millions de francs français or. On connaît l'anecdote célèbre retracée par le cousin de Georges de Montenach, Gonzague de Reynold, au sujet de l'opinion de l'oncle Jean sur le mariage de son neveu:

«Galichon,  
vilain nom.  
Trois millions  
Toujours bons  
Epousons  
Galichon»<sup>1</sup>.

De cette union naîtront trois enfants: Jean-Daniel, Marie-Emmanuelle et Marie-Adélaïde, cette dernière n'a que deux ans lorsque sa mère s'inscrit dans les rangs de l'Association catholique internationale de protection de la jeune fille en 1897.

L'idée de la protection des jeunes filles catholiques fut inspirée par Léon Genoud, alors directeur du Technicum de Fribourg. Lors d'un voyage professionnel effectué à Budapest en 1894, il est sollicité par une jeune fille qui lui demande de la sortir du mauvais pas où une placeuse mal intentionnée l'avait mise. C'est à cette occasion qu'il réalise les conditions de vie déplorables de bien des jeunes Suissesses expatriées. Dès son retour à Fribourg, il en parle à Louise

<sup>1</sup> LÉON SAVARY, *Les balances faussées. Mémoires*, t. II, Bienne 1966, p. 19.

de Reynold. Le 21 septembre 1896, Louise de Reynold convoque l'assemblée constitutive qui donna le jour à l'Œuvre catholique de protection de la jeune fille. Un an plus tard, l'Œuvre est répandue dans une grande partie de la Suisse et devient même internationale. Louise de Reynold doit alors assumer la double tâche de présidente internationale et nationale, mais son âge ne lui permet guère les déplacements fréquents qui sont nécessaires à l'extension de l'ACI (Association catholique internationale). C'est la baronne de Montenach qui va assumer avec brio le rôle d'ambassadrice de l'Association. La personnalité de la baronne offre un très net contraste avec celle de Louise de Reynold, petite femme timide qui ne prend que très rarement la parole dans les grandes assemblées. La baronne de Montenach est au contraire loin d'être une femme effacée et Gonzague de Reynold la décrit comme une femme d'une grande vertu, pieuse et surtout ayant le sens de l'action<sup>2</sup>. Selon lui, Georges de Montenach doit beaucoup à sa femme qui, par son caractère volontaire et déterminé, a eu une influence considérable sur sa carrière:

«Sans elle, la vie de Georges aurait été celle d'un vieux garçon, jadis brillant, mais qui, boulevardier à Paris serait, à Fribourg, devenu ce que nous appelons «bolze». Sa femme, qui avait une grande vertu, la piété, la complétait par deux qualités maîtresses: le sérieux et le sens de l'action. Elle stimulait son mari; par le sérieux, elle lui apportait ce qui lui aurait fait défaut un jour ou l'autre: la réflexion, la profondeur. Georges de Montenach était un être multiple et superficiel: sous le gouvernement de sa femme – on est en droit de parler ainsi – le journaliste céda la place à l'écrivain et le discoureur à l'homme d'Etat»<sup>3</sup>.

La très forte personnalité de la baronne ne va pas seulement marquer son mari mais également l'ACI durant plus de 50 ans. D'abord secrétaire internationale de l'Association, la baronne de Montenach en devient la présidente internationale dès 1912, charge qu'elle va assumer durant 36 ans. En 1948, l'ACI désire voir la baronne se retirer pour raison d'âge. On l'envoie à Rome pour qu'elle reçoive comme

<sup>2</sup> GONZAGUE DE REYNOLD, *Mes Mémoires*, t. III, Genève 1963, p. 491.

<sup>3</sup> *Ibid.* Elle aurait même écrit certains discours de son mari, notamment celui prononcé à l'occasion de sa nomination au Conseil d'Etat. Cf. Entretien du 3 avril 1995 avec Hélène de Mouillac, la fille de Jean-Daniel de Montenach et la petite-fille de la baronne.

consolation l'Ordre du Saint-Sépulcre. Elle acceptera ce cadeau de reconnaissance mais refusera de le payer (car ce genre de distinction se paie) estimant avoir déjà beaucoup donné pour l'Église<sup>4</sup>.

Femme d'une grande culture, intelligente, très catholique et foncièrement antimaçonnique, elle garde de sa jeunesse le souvenir d'une éducation austère marquée par le jansénisme et qui lui léguera son côté parfois moralisateur.

Véritable apôtre de l'action sociale, elle va consacrer tout son temps et sa fortune au service de cette œuvre, qui va devenir l'un des buts essentiels de sa vie. Grâce à la position privilégiée de son mari au sein du mouvement catholique international, les démarches visant à faire connaître l'ACI seront grandement facilitées par les relations très étroites que celui-ci entretient non seulement avec l'élite intellectuelle du catholicisme international mais également avec le Vatican. Tout comme son mari, mais au niveau féminin, la baronne de Montenach va œuvrer pour le rassemblement des forces catholiques. À côté de sa charge de présidente de l'ACI, elle milite également pour la fondation de l'Union internationale catholique de l'organisation des femmes (1910) et occupe le siège de vice-présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques (1912) jusqu'en 1948.

À travers son engagement au sein de l'ACI, la baronne de Montenach va aider la jeune fille à travailler dans les meilleures conditions possibles. Son idée sera de former la jeune fille mais uniquement dans le but de servir la famille et la société traditionnelle. Elle désapprouve la situation obligeant les femmes à travailler, situation qui, selon elle, rend d'une part les mariages moins nombreux et plus tardifs et qui provoque, d'autre part, un affaiblissement de la vie familiale. Malgré le fait qu'elle déplore cette situation, la présidente de l'ACI s'engagera à améliorer la situation de ces jeunes filles. Les services de l'ACI auront comme objectif concret de leur procurer du travail dans des conditions honnêtes et également de professionnaliser le métier de domestique par le biais des écoles ménagères. De la sorte, en voulant fournir une formation professionnelle à la domestique, l'ACI profitera de l'occasion pour s'attaquer à l'éducation globale de la jeune fille future épouse et mère de

<sup>4</sup> Cf. Entretien du 3 avril 1995 avec Hélène de Mouillac.

famille. Donner un «vrai métier» à la jeune fille, c'est-à-dire un métier local et compatible avec le mariage, comporte comme avantage de pouvoir la retenir au pays et apporter une solution à la crise du mariage. La baronne de Montenach accuse ouvertement l'école laïque de faire «preuve d'empirisme pédagogique» en attachant une trop grande importance au savoir «d'une foule de choses superflues» et pas assez à «la préparation de la vie»:

«L'école a trop souvent fait des petites filles des pimbêches d'une incapacité notoire qui font mal et méchamment leur besogne, ne rêvant que de colifichets, cinématographes et bal publics»<sup>5</sup>.

La baronne désire que l'éducation des filles se fasse moins ambitieuse et qu'elle se contente de les élever «pour le milieu où elles évolueront, pour la famille qu'elles auront à fonder»<sup>6</sup>.

C'est elle qui va donner une portée internationale à l'ACI en parcourant inlassablement l'Europe entière pour donner des conférences. Ainsi, elle se fait un devoir d'assister à tous les congrès catholiques qui peuvent intéresser la protection de la jeune fille.

Ses qualités remarquables de conférencière sont reconnues partout dans le monde catholique et les témoignages louant son talent oratoire ne manquent pas:

«[...] Tout cela est dit avec une conviction que l'on sait fondée sur une observation quotidienne, rien n'y paraît exagéré; tout est pesé par un esprit très net et très sage. Cette femme supérieure et si profondément catholique est bien la présidente qu'il faut à l'Association des Œuvres de protection de la jeune fille. Sa parole donne confiance car c'est vraiment la parole d'un chef»<sup>7</sup>.

Leader incontestable de l'ACI, elle mènera son entreprise avec détermination et pragmatisme, mais son caractère parfois intransigeant, son impatience et son dirigisme entraîneront quelques frictions et mécontentements chez ses consœurs.

<sup>5</sup> Baronne DE MONTENACH, *La jeune fille et le métier ou la protection, c'est la profession*, Dijon 1912, p. 11.

<sup>6</sup> Baronne DE MONTENACH, *L'éducation de la jeune fille pour la famille, rapport présenté au Congrès de l'éducation familiale*, 1908, p. 7.

<sup>7</sup> *Bulletin international*, 16<sup>ème</sup> année, no 2, 15 février 1914.

Il n'en reste pas moins que la figure emblématique de la baronne de Montenach est inséparable de l'histoire de l'ACI et l'évocation de son nom servira d'argument pour enrôler de nouveaux adeptes:

«Le nom de la baronne de Montenach est une garantie pour celles qui hésitent encore à prendre part à cette action sociale, chaque jour plus urgente, puisque c'est le nom d'une personne dont la position sociale et la noblesse lui donne une véritable autorité dans la matière»<sup>8</sup>.

Engendrant une certaine admiration mêlée de crainte respectueuse, elle sera parfois qualifiée de «général», titre qui lui convient parfaitement tant elle mène de main de fer ses troupes en vue d'assurer la bonne marche d'une entreprise qui, sans elle, n'aurait sans doute pas connu une destinée aussi internationale.

L'engagement des aristocrates en faveur de l'action catholique ne fait cependant pas l'unanimité au sein de la population fribourgeoise. Certains journaux de gauche se montrent particulièrement critique à l'égard des méthodes de l'ACI qui visent, selon eux, à s'accaparer l'éducation des filles. La baronne de Montenach représente aux yeux des journalistes une cible privilégiée et chaque fois qu'ils en ont l'occasion, ils ne manquent pas d'égratigner un peu plus son image. Le «Grütléen», journal de gauche, s'en donne ainsi à cœur joie pour dénigrer son action philanthropique et celle des autres militantes fribourgeoises:

«Pour se donner du chic et pour charmer l'univers de leurs trop nombreux loisirs, certaines dames de la haute société fribourgeoise se font patronnesses de quelques oeuvres charitables ou s'occupent d'école ménagère ou de protection de la jeune fille. Sous ce manteau dont elles se couvrent, elles passent ainsi au yeux du vulgaire public pour des philanthropes, des âmes haut placées qui méritent l'estime générale et la reconnaissance profonde des déshérités de ce monde.

Cependant, lorsque l'on les suit d'un peu plus près, qu'on pénètre dans leur intimité, l'on est étonné de voir, que les belles théories qu'elles débitent en public et qu'elles font insérer à grand renfort de réclame dans *La Liberté* et *l'Ami du Peuple* et autres journaux de ce calibre, ne sont que du bluff, de la poudre à perlimpinpin jetée au nez des gogos.

Pour s'en convaincre, prenons la baronne de Montenach, la Galichon comme ses amies l'appellent entre elles, Présidente centrale de l'Oeuvre de

<sup>8</sup> AEF, Fonds ACI, no 99.

Protection de la jeune fille. Cette dame qui se croit quelquefois issue de la cuisse de Jupiter, pourrait plutôt mettre sur ses cartes de visite «Présidente des mépriseurs de jeunes filles [...]»<sup>9</sup>.

Ces paroles guère tendres mettent en évidence le fait que l'engagement des militantes de l'ACI est loin d'enthousiasmer les couches populaires dont le «Grütléen», entre autres, estime se faire l'écho. Même si le discours et l'action de la baronne de Montenach ne reposent que sur une idéologie perpétuant l'image de la femme dévouée, soumise et pieuse, son action sur la scène publique a aidé à l'émancipation féminine. Son engagement dans le domaine social lui a ouvert la voie d'une action hors de la famille. Franchir le pas pour entrer dans la sphère publique exigeait un certain courage et la baronne de Montenach fut à ce titre un exemple à suivre. Cet aspect positif pour l'émancipation féminine contrebalancé par la nature même de son discours centré sur la fonction maternelle de la femme au sein de la société est sans doute ce qui fait l'originalité de ce mouvement de femmes conservatrices dont la baronne de Montenach fut la figure de proue pendant presque un demi-siècle.

<sup>9</sup> AEF, Fonds Georges de Montenach. *Le Grütléen* du 14 décembre 1912.